

La santé au travail

AT / MP (tarification), pénibilité, anxiété,
inaptitude physique, risques psycho-sociaux

Vendredi 15 septembre 2017
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

Animé par :

Thomas HUMBERT

Avocat au Barreau de Paris
Cabinet BRL Associés

Organisé par :

Guillaume BOULAN

Responsable de la Commission Droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale
Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine
Cabinet CRTD et associés

Horaires :

De 9h15 à 17h45
Soit 7 heures de formation validées
Cette formation est homologuée par le CNB

Lieu :

Siège d'Eurojuris
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS

Public visé :

Avocats

Spécialités / compétences :

Droit du travail
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE
45 Quai des Grands Augustins
75006 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Fax : 01 46 33 98 23
formation@eurojuris.fr

Programme du séminaire

La place que tous les dispositifs légaux nouveaux donnent à la santé au travail oblige à une attention particulière du juriste sur la responsabilité du chef d'entreprise à ce titre et sur les aspects financiers directement liés.

- **Maitrise de la tarification AT / MP. Théorie & pratique**
- **Point sur l'entrée en vigueur du dispositif de pénibilité**
- **Evolution jurisprudentielle en matière d'obligation de sécurité et du préjudice d'anxiété**
- **Les principales modifications du régime de l'inaptitude physique**
- **Les projets d'introduction des risques psycho-sociaux dans la réglementation des maladies professionnelles**

Nous profiterons de la compétence reconnue de Thomas HUMBERT sur tous ces sujets pour être à même de mieux accompagner les chefs d'entreprise sur ces différentes problématiques.

Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 www.fifpl.fr. N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720 € TTC, soit 600 € H.T.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées. Formation reconnue par le CNB.

Demande de documentation

Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ...) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : Prénom :
Cabinet - Société:

Conditions : Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.